



# Fiche Info-Qualité

DÉCEMBRE 2023

## MALADIES INFECTIEUSES

### Pourquoi la santé publique s'intéresse-t-elle aux maladies infectieuses ?

La Loi sur la santé publique vise la **prévention et la protection de la santé de la population face aux menaces** que peuvent constituer certaines maladies infectieuses.

Outre la COVID-19, un peu plus d'une cinquantaine de maladies infectieuses sont d'intérêt pour la santé publique en raison de leur **contagiosité** et de leurs effets délétères sur la santé de la population. Elles peuvent **entraîner des problèmes de santé importants** pour les personnes atteintes. Ces maladies nécessitent des **activités de veille et des enquêtes** permettant de **prévenir l'apparition** d'autres cas, de **contrôler une éclosion** ou de **limiter le développement d'une épidémie**.

Les médecins ou les laboratoires qui détectent la présence de l'une ou de l'autre de ces maladies doivent les déclarer aux autorités de santé publique. On dit de ces maladies qu'elles sont des **MADO (maladies à déclaration obligatoire)**.

En plus des MADO, les professionnels de la santé peuvent aussi **signaler** à la santé publique des situations pour lesquelles la maladie, l'infection ou l'intoxication est imprécise, mais qu'en raison des symptômes ou des causes

probables, il y aurait une suspicion de menace à la santé publique.

Finalement, les **éclosions en milieu de soins** causées par l'influenza, le *Clostridium difficile* (DACD) et certaines bactéries résistantes aux antibiotiques sont aussi d'intérêt pour la santé publique.

### Les maladies infectieuses en Montérégie

Les caractéristiques démographiques et géographiques de la Montérégie expliquent en partie le fait que certaines maladies infectieuses telles que la **maladie de Lyme** ou l'infection par le **Virus du Nil occidental** se retrouvent parfois en plus grand nombre dans la région qu'ailleurs au Québec.

Ces caractéristiques font aussi en sorte que la Montérégie est identifiée par le programme **Réseau aliments Canada** (anciennement *FoodNet*) de l'Agence de santé publique du Canada comme le 4<sup>e</sup> site de surveillance sentinelle des maladies entériques (intestins) au Canada.

### Que fait la Direction de santé publique de la Montérégie ?

Des équipes de la Direction de santé publique (DSPu) collaborent avec les établissements de la santé, les

partenaires, les intervenants du territoire ainsi que la population, à **prévenir l'apparition ou freiner la transmission des MADO**. Voici quelques exemples de dossiers :

- La vigie et la surveillance des maladies infectieuses et à déclaration obligatoire (MADO);
- La prévention et le contrôle des infections dans la communauté (ex. milieux scolaires);
- La prévention et le contrôle des infections dans les milieux de soins ou de vie (ex. : clinique, hôpitaux, CHSLD, résidence privée pour personnes âgées);
- La prévention et le dépistage des infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS);
- La promotion de la vaccination afin de prévenir les maladies évitables par l'immunisation;
- La diffusion des communications pour informer la population quant aux mesures à prendre pour se protéger (ex. maladie de Lyme);
- La préparation aux mesures d'urgence en cas d'épidémie;
- La mobilisation pour contrôler la propagation en contexte de pandémie (ex. COVID-19).





# Fiche Info-Qualité

## MALADIES INFECTIEUSES

### Évaluation des activités, services et programmes en MI

Une analyse des besoins des Services intégrés de dépistage et de prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang (SIDEPS) a été réalisée en 2019. Celle-ci sera mise à jour en 2023 dans une perspective de bonification de l'offre de services.

Suite à une évaluation des besoins auprès des camps de jour et de vacances, le secteur MI-SE a réalisé un projet de communication sur les risques et les mesures préventives entourant les MADO, les non-MADO et les nuisances. Ainsi, une [page web](#) a été développée afin de mieux outiller le personnel des camps sur diverses thématiques prioritaires, dont la rage, les tiques et la maladie de Lyme, les moustiques et le VNO, les poux, etc. La diffusion de l'information concernant cette page a été faite via une infolettre destinée à toutes les municipalités et camps de jour et de vacances de la Montérégie.

Une évaluation du Bulletin Sentinelle a également été réalisée afin de s'assurer que ce bulletin, qui est utilisé pour communiquer aux professionnels de la santé diverses informations pour la prévention et le contrôle des infections, répond aux besoins des lecteurs.

### Le travail avec les partenaires en MI

En prévention des ITSS, des partenariats sont établis entre la DSPu, les organismes communautaires ainsi que les partenaires intersectoriels (milieux de socialisation, milieu carcéral, etc.) afin d'assurer une offre de services répondant aux besoins.

L'équipe de prévention et de contrôle des maladies infectieuses de la DSPu travaille de concert avec les partenaires du réseau et les milieux de garde afin de promouvoir des mesures de prévention des infections dans ces milieux.

Pour plus d'information :

Jocelyn Robert  
Coordonnateur à la Santé publique

